

RTE
Concertation publique pour la création d'une ligne électrique
400 000 volts aérienne à deux circuits entre Fos-sur-Mer et
Jonquières-Saint-Vincent

Marseille, le 6 avril 2024

Objet : Contribution Upe 13 à la concertation pour la création d'une ligne électrique 400 000 volts aérienne

Les besoins d'électricité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vont connaître une augmentation considérable d'ici 2030. Cette tendance s'explique par la dynamique de transition énergétique engagée sur le territoire qui se conjugue avec un vaste mouvement de décarbonation de l'industrie locale. Cette très forte croissance des besoins électriques implique d'adapter le réseau électrique.

Dans ce cadre, en complément des travaux d'optimisation et de renforcement du réseau électrique actuel, RTE prévoit d'ici 2028 la création d'une nouvelle ligne électrique aérienne à 400 000 volts entre Fos-sur-Mer (13) et Jonquières-Saint-Vincent (30).

L'Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône

L'Upe 13 a souhaité déposer une contribution à cette concertation publique pour apporter le regard de ses adhérents regroupés sur le territoire des Bouches du Rhône.

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle, délégation départementale du Medef, qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier.

Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport ... les pôles d'activités et les associations d'entreprise.

L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'Upe 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité, au rang desquels la réindustrialisation de son territoire et la décarbonation de l'énergie afin d'agir pour une croissance durable.

L'UPE 13 souscrit donc aux contributions apportées par les fédérations et les groupements professionnels concernés, notamment celles de l'UIMM, de l'UMF, de France Chimie, du GMIF, et soutient les contributions du Cercle Avenir (directions régionales des grandes entreprises nationales), ou encore celle de Convergence 13 qui fédère les 31 associations de Zones d'Activités

Economiques du 13. Tous les acteurs économiques se mobilisent pour que ce projet d'avenir se réalise au service du développement industriel du territoire et de la transition énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique, sans oublier les défis de la transition écologique.

Un territoire industrialo maritime de premier plan

Crée dans les années 70, la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos a transformé le paysage économique du territoire et se prépare aujourd’hui à accueillir de nouveaux projets qui viendront dynamiser le tissu économique local et créer de nouveaux emplois.

La ZIP de Fos-sur-Mer a des atouts majeurs à défendre pour produire l'énergie décarbonée « pour tous » :

- ✓ Historiquement et culturellement industrielle (fin du 19e siècle)
- ✓ Idéalement située (Façade maritime et fluviale)
- ✓ Des terrains disponibles sur le site du GPMM (entre autres)
- ✓ Une employabilité industrielle forte
- ✓ A proximité d'un réservoir d'eau (la Durance) indispensable à l'électrolyse.
- ✓ Portée par des fédérations professionnelles à la pointe et des industries leaders mondiaux de l'énergie.

L'énergie distribuée actuellement sur la ZIP de Fos-sur-Mer atteindra bientôt sa limite de saturation alors que les besoins actuels des industriels en énergie décarbonée sont en croissance constante et que de nouveaux acteurs s'installent sur le territoire.

Le projet de création par RTE d'une ligne électrique aérienne à très haute tension entre Fos/Mer (13) et Jonquières Saint Vincent (30) permettra :

- ✓ La mutation des industries existantes actuellement implantées sur le site de la ZIP de Fos-sur-Mer.
- ✓ L'implantation de nouvelles industries décarbonées
- ✓ La production d'un volume d'énergie décarbonée (notamment Hydrogène) susceptible de répondre aux besoins actuels et à venir, de la population et des industries sur le territoire.
- ✓ La réponse aux transitions énergétiques de tout un secteur d'activité local y compris les TPI et PMI sous-traitantes.
- ✓ La création de milliers d'emplois directs, et d'opportunités nouvelles liées aux emplois indirects et induits, qui s'adressent à des profils variés et parfois éloignés de l'emploi.

Un projet d'intérêt général

Le territoire autour de Fos-sur-Mer a donc une carte à jouer pour devenir un acteur majeur de la décarbonation de l'énergie au niveau régional, et un territoire pilote du plan « France 2030 » et de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Pour l'UPE 13, se saisir de cette opportunité nécessite de soutenir la création d'une ligne THT par RTE et d'acter rapidement les conditions de sa réussite pour que les multiples projets industriels du département ne partent pas hors de la région. L'UPE 13 sera attentif également à répondre aux besoins du territoire, hors attentes industrielles, pour l'ensemble du tissu économique, en vue de la création d'une filière intégrée. L'UPE 13 veillera aussi à prendre en compte les besoins futurs des habitants, usagers et consommateurs pour accompagner les évolutions sociétales.

Enfin, l'UPE 13 soutient la recherche de la solution la plus respectueuse de la préservation des espaces naturels et des terres agricoles, véritable richesse pour les Bouches-du-Rhône et facteur d'attractivité touristique, en collaboration notamment avec les parcs naturels régionaux et les acteurs locaux des Alpilles et de la Camargue.

L'UPE 13 représentant le MEDEF dans les Bouches-du-Rhône s'inscrit donc pleinement comme acteur du dialogue entre les entreprises et l'action publique, levier incontournable de la transition écologique territoriale et soutient une démarche équilibrée en cohérence avec la stratégie et les objectifs nationaux fixés par le Mouvement des Entreprises de France.

En synthèse

Avec la ligne THT de RTE, c'est un signal fort que nous envoyons à tous les porteurs de projets industriels pour qu'ils viennent investir notre territoire.

C'est également la garantie d'une prospérité économique d'avenir basée sur une industrie moderne et responsable.

C'est avant tout la clef d'un projet industriel qui est soutenu par tous les acteurs économiques, politiques et institutionnels de notre territoire.

C'est pourquoi l'UPE 13 soutient le projet de ligne THT de RTE soumis à la concertation publique

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Philippe Korcia
Président